



Association loi 1901
SIRET : 84918216700023
280 route de Sainte-Foix
35 000 Rennes

07 86 40 58 35
animation@lahaut.bzh
<https://lahaut.bzh>

SERVICE CIVIQUE

Fiche de mission du / de la volontaire
« **Animation, éducation à l'environnement et à la citoyenneté perchée dans les arbres** »

L'ASSOCIATION LÀ-HAUT

Inspirée par le contexte écologique et sociétal en crise, une équipe d'animateurs et pédagogues imaginent de nouvelles manières de mobilisation pédagogique centrées sur les liens avec le monde, la nature, la convivialité et l'utopie !

Là-Haut souhaite :

- Proposer des dispositifs d'animation favorisant la relation humain-nature
- Conscientiser les citoyens sur leur pouvoir d'agir et leur capacité à changer le monde
- Co-construire des actions collectives citoyennes, former à l'organisation sociale pour investir des espaces de participation conviviaux et lutter contre les préjugés et les stéréotypes, sensibiliser à l'interculturel pour s'ouvrir sur le monde et mieux vivre ensemble.

Qu'est ce que fait Là-Haut ?

Inventer des processus d'animation, des aventures collectives au sein des espaces naturels pour se reconnecter et imaginer des possibles. Là-Haut propose des processus pédagogiques dans divers champs d'activités de l'éducation populaire: séjours de vacances, formations BAFA, projets d'animation sociale dans les arbres, projets de territoire, animations citoyenneté mondiale et journées thématiques en arbosanteur...

Pour en savoir plus : Rendez-vous sur notre site internet lahaut.bzh ou sur les réseaux sociaux

MISSIONS PROPOSÉES

- Participer à la mise en place des projets d'animation (classes perchées dans les arbres au collège, projet de re connexion à la nature avec des publics éloignés, séjours de vacances à destination des adolescents avec pour thématique l'aventure en pleine nature, ateliers découverte de la forêt, grimpe d'arbres avec tout type de public, formation BAFA)
- Participer à la communication des activités de l'association (plan de communication, newsletter, veille réseaux sociaux ...)
- Participer à la vie associative et à son animation (commission animation)
- Créer et animer des outils d'animation.

Le/la volontaire travaille en collaboration avec les salariés de l'association, les bénévoles, les membres du Conseil d'administration.

Début de la mission : Lundi 14 juin 2021

28 heures / semaine - 8 mois

Indemnité de 473,04€ / mois + services en nature de l'association au choix du volontaire (repas du midi...) - Formation PSC1 et formations civique et citoyenne

Merci d'envoyer un texte vous présentant vous, vos motivations et vos envies accompagné de votre C.V.

Nous recevons les candidatures jusqu'au 1 juin.

Prévoir des disponibilités pour un entretien du 7 au 11 juin

CONDITIONS

- Une expérience dans l'animation est un plus
- Avoir envie d'apprendre à grimper aux arbres

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter Ludivine Pilu, responsable Service Civique au : 07.86.40.58.35 - animation@lahaut.bzh

